L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 8 MARS 1891.

# LE GROS LOT.

I

Qu'est-ce que c'était que ce gros lot? Mme Labourasque, organisatrice de la loterie, aurait pu, seule, le dire; mais c'était une surprise qu'elle ménageait à l'heureux gagnant, et pas un mot ne lui était échappé qui pût mettre sur la voie les souscripteurs les plus perspicaces.

Il s'agissait de secourir les nombreuses victimes d'une catastrophe récente; les lots offerts étaient en quantité notable; on en connaissait les donateurs; quant au nom de l'opulent bienfaiteur dont l'offrande devait être une surprise, on en faisait mystère comme du gros lot dû à sa munificence. Aussi, on pense si tout le monde était intrigué; ce fut même la première fois que le salon de Mme Labourasque eut quelque animation.

D'ordinaire, il était fort peu amusant; on n'y parlait qu'inondés, incendies, naufragés, couvreurs tombés des toits; après quoi la brave dame, qui dépassait toutes les placeuses de billet de loteries, de vingt longueurs de rasoir, colloquait le plus possible des siens aux amis qu'elle attirait dans son coupe gorge de charité.

L'un de ses fidèles, M. Chérami, s'était, à force d'obsessions, résigné à en prendre vingt-cinq, étant, lui-même, un monstre de philanthropie, affamé de réclames et que des influences avaient porté pour la décoration, comme fondateur d'œuvres de bienfaisance, lesquelles, généralement, ne lui coûtaient guère que des démarches. Du reste, il avait recédé cinq billets à sa cuisinière: c'était toujours 5 francs de moins.

Un de ses amis, nommé Montenpoivre, avait pris dix billets et il avait été convenu que si l'un d'eux gagnait le gros lot, ils se le partageraient. Quant à la bonne, convaincue que le sort le lui réservait, elle avait déjà arrêté tout un plan d'avenir. Trois fois victime de l'escroquerie au mariage par de faux prétendus qui, sachant que les anses des paniers font l'aisance des cuisinières, lui avaient mangé ses économies, puis l'avaient plantée là, elle comptait sur le gros lot pour trouver enfin un mari sérieux et devenir bourgeoise à son tour; c'était l'unique sujet de conversation de cette cuisinière, à l'humeur aigrie, par le célibat; elle avait la tête à l'envers, ne vivait plus et faisait vivre fort mal ses maîtres dont elle menaçait de quitter la baraque, quand ils se plaignaient.

Malheureusement, l'espérance, qui est la nourrice du désir, n'élève pas toujours son poupon.

II

Le jour du tirage, M., Mme et Mlle Chérami attendaient vainement que Catherine les appelât pour le déjeuner; ils s'aperçurent enfin qu'elle était sortie. N'y pouvant plus tenir, incapable de faire une sauce à l'heure où sa fortune était, peut-être, extraite du sac aux numéros par la main de l'innocence, la préposée aux fourneaux était allée assister au tirage.

Tout à coup, un bruit inexplicable se fait entendre dans la cuisine; Chérami y court pour savoir ce qui s'y passe et trouve Catherine dans un état d'exaspération impossible à décrire: ce n'était plus une femme, c'était une Euménide; M. Leconte de Lisle aurait dit une Erynnie; elle bousculait les plats, les casseroles, les couverts, pour préparer le déjeuner en retard d'une heure.

—Mais qu'y a-t-il donc? demanda le philanthrope.

—Il y a, il y a, répondit la farouche cuisinière, que les cinq numéros que vous m'avez repassés, c'est de la saloperie; pas un seul qui gagne seulement une boîte d'allumettes.

—Et c'est pour cela, dit Chérami, que vous criez comme un veau à qui on tire la queue!

—Et dire, continua-t-elle, sans l'écouter, qu'il ne s'en faut que d'un chiffre pour que j'aie gagné le gros lot! J'ai le 247 et c'est le 248 qui l'a gagné.

Chérami bondit:

—248, dites-vous? et sans attendre la réponse, il s'élança hors de la cuisine, en criant: Ma femme, ma fille, j'ai le gros lot, j'ai le gros lot!

Et Catherine, au paroxysme de la colère, de casser un plat, en vociférant:

—Il avait bien besoin de ça, lui!

Le père, la mère, la fille, personne n'avait plus faim, la joie leur avait coupé l'appétit.

—Mais, dit tout à coup Mme Chérami, dont l'enthousiasme s'était subitement calmé, nous n'avons que la moitié du gros lot.

—Comment, la moitié? demanda le gagnant tout surpris.

—Eh bien, et Montenpoivre avec qui tu dois partager?

Chérami resta interdit; il avait oublié cette convention:

—Ah! oui, dit-il, Montenpoivre.... Enfin! qu'est-ce que tu veux?

—Sans doute, il faut t'exécuter, tu es engagé.

—Engagé! engagé!.... Je le suis sans l'être.

—Comment, sans l'être?

—Je le suis, oui; mais il n'y a pas d'écrit.... Ça ne fait rien, ma parole vaut ma signature; je donnerai à Montenpoivre sa moitié....... J'aurais mieux aimé que cela tombât à un brave homme intéressant, ou à une pauvre fille comme Catherine; tandis que lui n'est pas intéressant du tout.

Mme Chérami s'étonna de cette appréciation nouvelle de son mari sur le compte d'un vieil ami; mais Chérami, avec la brutalité que donne la conscience d'une mauvaise cause, répondit:

—D'abord, il a une bonne place de caissier: six mille francs d'appointements; pas de femme, pas d'enfants, et puis un viveur, un soupeur, un joueur, un noctambule; la noce, voilà où passera sa moitié.

—Ça ne nous regarde pas, insinua timidement Mme Chérami.

Mais le vieil ami, sans s'arrêter à l'objection, reprit:

—Avec ça qu'il n'est pas fort de santé ....il a toujours quelque chose.... comme tous les gens éreintés.... il va s'en donner avec les belles!.... tu verras ça!....Tiens!....veux-tu que je te dise? Eh bien, cet argent-là, c'est sa fin; ça le tuera, et j'aurai ça toute ma vie sur la conscience.

—Ça ne sera pas de ta faute, mon ami.

—Si, si; c'est moi qui lui ai proposé l'association; il ne voulait pas; il a cédé à mes instances.

A ce moment, la sonnette fut violemment tirée:

—C'est lui! dit Chérami.

III

En effet, c'était Montenpoivre, haletant, suffoquant d'émotion:

—Tu as gagné le gros lot! s'écria-t-il, avant même d'avoir salué.

—Ah! tu sais, fit froidement Chérami.

—J'étais au tirage et j'avais la liste de tes numéros. Ah! mon pauvre vieux! quelle veine!......Voyons, ce gros lot, qu'est-ce que c'est?

—Je n'en sais rien; je ne l'ai pas encore, répondit Chérami.

Montenpoivre s'étonna d'une semblable indifférence, et, anxieux, il disait:

—Quelle peut bien être cette surprise dont j'ai la moitié, car j'ai ma moitié.

—Oui, oui, murmura Chérami sans enthousiasme.

Le copartageant continua, sans remarquer la froideur de son associé:

—J'aurais gagné que je t'aurais donné ta moitié.

—Certainement, certainement, mâchonna l'autre.

—Mais, ajouta Montenpoivre, tout à son idée de partage, tu devais gagner plutôt que moi, qui n'avais que dix billets, tandis que toi......

Cette réflexion ouvrit subitement à Chérami un horizon de chicane qu'il n'avait pas entrevu:

—Ah! tu n'avais que dix billets, s'écria-t-il; mais alors, les chances n'étaient pas égales.

—Tu le savais bien, fit Montenpoivre, interdit.

—Moi?...... pas du tout, j'ai cru que nous avions le même nombre de billets, sans ça......

Et comme Montenpoivre gardait le silence, Chérami continua:

—Voyons...... est-ce que dix billets ont autant de chances que vingt-cinq?

—Non, sans doute, mais......

—Et cette figure que..... Ah! bien, merci, elle serait bonne.

—Comment, fit Montenpoivre indigné, tu refuses de me donner ma moitié?

—Absolument.

—Ah! fit l'évincé; c'est ce que nous verrons; le marché a été fait devant témoins; je cours chez eux pour leur demander de déposer en justice.

Cette menace inattendue parut frapper l'homme au gros lot:

—Hein!... fit-il, tu veux me faire?...

—Un procès, parfaitement, répondit avec irritation Montenpoivre.... à bientôt!

Sur ce, il se dirigea vers la porte; puis se retournant, avant d'en franchir le seuil:

—Si tu crois, dit-il, que cela avancera tes affaires pour la décoration, tu te trompes.

Et il sortit, laissant la famille Chérami fort troublée par cette réflexion.

IV

—Il a raison, dit Mme Chérami; ça va te faire bien du tort.

—Du tort! répondit l'aspirant légionnaire, d'un air peu convaincu; il perdra son procès; c'est un marché léonin; la loi ne reconnaît pas les marchés léonins.

—Mais, hasarda l'épouse, et les témoins?

—Eh! les témoins.... mon avocat plaidera que le marché était une simple plaisanterie; que le bon sens se refuse à admettre une convention imbécile; car enfin, si Montenpoivre n'avait eu qu'un seul billet, contre moi 25 (se reprenant) 20, puisque la bonne en a pris 5....

Catherine entrait justement, sur ces mots, en tenant une pile d'assiettes sur laquelle était déposée une lettre:

—J'ai pris, moi!...dit elle avec colère; je n'en demandais pas; c'est vous qui me les avez repassés, puis avançant sa pile d'assiettes:

—J'ai les mains embarrassées, ajouta-t-elle, prenez la lettre qui est là-dessus, c'est pour vous.

Chérami prit la lettre, et Catherine continua:

—J'en suis de mes cent sous.

Elle accompagna cette réflexion d'un mouvement furieux qui la fit se heurter contre le buffet, et les assiettes lui échappant se brisèrent sur le parquet.

La mère et la fille jetèrent un cri; une scène allait s'ensuivre, lorsque Chérami, qui avait lu la lettre, s'écria d'une voix altérée:

—Laissez cela, Catherine.

Elle voulut répliquer:

—Sortez! ajouta-t-il avec violence.

La cuisinière sortit.

—Mais qu'y a-t-il donc? demanda Mme Chérami inquiète à la vue du visage bouleversé de son mari.

—Ce qu'il y a? répondit celui-ci, avec un rire satanique; tiens!.... voilà, ce qu'il y a!

Et, montrant la lettre:

—C'est l'annonce du gros lot.

—Ah! firent, avec inquiétude, la mère et la fille.

—La fameuse surprise, ajouta Chérami, et il lut la lettre suivante, à lui adressée par Mme Labourasque:

" Cher monsieur,

" On dit que la Fortune est aveugle; elle vient, au contraire, de prouver sa clairvoyance intelligente, en faisant gagner le gros lot à l'homme qui en était le plus digne par son inépuisable bienfaisance. Cette vertu que vous possédez à un si haut degré, vous allez pouvoir l'exercer. Ce gros lot, dont j'avais fait mystère et qui vous est échu, c'est un pauvre homme, réduit depuis longtemps à la mendicité; le sort le confie à votre cœur sensible et généreux, et je suis bien heureuse que la Providence vous ait choisi pour l'accomplissement de cette bonne œuvre.

" J'ajoute (sans en dire plus) que vous en serez récompensé; mais ceci n'est pas mon secret.

" Tous mes compliments,

" Veuve LABOURASQUE."

La mère, la fille étaient anéanties; le père, lui, était exaspéré:

—C'est une mystification! criait-il; on annonce un gros lot et c'est un pauvre à nourrir et à entretenir!

—Mais, observa Mme Chérami, cette récompense qui est un secret?

—Eh! parbleu, c'est une allusion à la croix qu'on me fait toujours espérer; c'est pour me dorer la pilule; en attendant, le pauvre, je l'ai; la récompense... je l'aurai une sans cela.

—Eh bien! refuse, mon ami.

—Eh!.... mon refus sera clabaudé partout, et, alors, ce sera un prétexte pour ne pas m'accorder cette distinction.

Ici Chérami s'arrêta en voyant rire sa femme:

—Tu trouves cela risible? demanda-t-il.

—C'est que, répondit-elle, je pense à ton ami Montenpoivre qui veut te faire un procès pour avoir sa moitié.

Cette remarque frappa Chérami et le fit réfléchir.

V

Un nouveau coup de sonnette retentit et bientôt Montenpoivre rentra:

—J'ai vu les témoins, s'écria-t-il, ils sont prêts à déposer en justice, et je ne veux pas les assigner sans te prévenir.

Chérami se frappa le front: il avait trouvé une idée; riant alors aux éclats:

—Ah! tu y as bien coupé, dit-il.

—Coupé dans quoi? demanda Montenpoivre surpris.

—Dans la farce que je t'ai faite; je la raconterai à tes témoins, ils se tordront.

—Ah! fit l'associé subitement calmé, c'était une farce?

—Et une bonne, hein? répondit Chérami; comment, tu as cru....

Et ici, redoublement de rires par le farceur.

Et les deux femmes très intriguées, de se demander où il voulait en venir.

—Tu auras ta moitié, gros bêta, dit-il. Puis, après un silence:

—Si le lot peut se partager en deux.

—Ah! c'est vrai, je ne pensais pas à cela, dit Montenpoivre, nous ne savons pas encore ce que c'est.

—Ce serait très embarrassant, continua Chérami.... à moins de....

—A moins de quoi?

—De jouer à qui aura le lot entier.

—Ça me va! s'écria Montenpoivre, dont l'espoir du gain avait allumé la cupidité; je te joue ta moitié contre la mienne.

Sur la demande de son mari, Mme Chérami donna un jeu de cartes et se retira avec sa fille, en disant:

—Enfin, il ne risque rien et il a la chance de perdre.

—En cinq secs, proposa Chérami.

—Ça va! A qui donnera.

On tira; ce fut à Montenpoivre à donner. Il distribua les cartes et tourna le roi. Chérami eut un mouvement de joie:

—Ça lui fait déjà un, se dit-il; mais son visage se rembrunit subitement en voyant son jeu composé de trois atouts et deux rois:

—J'en demande, fit-il.

—Combien?

—Cinq! répondit Chérami.

—Moi, aussi, fit l'adversaire, je n'ai pas un atout.

Et il distribua dix nouvelles cartes.

Cette fois, Chérami contint avec peine sa fureur: il avait quatre atouts et un as.

—Encore! grinça-t-il.

Montpoivre qui, après avoir vu son jeu, se croyait perdu, répondit:

—Oh! avec enthousiasme. Combien?

—Cinq! fit encore Chérami.

Il ne restait plus que onze cartes au talon:

—Tous les atouts sont là, se dit Montenpoivre anxieux; et il distribua les dernières cartes, moins une. Il regarda celles qu'il s'était données, il n'avait pas un atout:

—Allons, joue! dit-il avec mélancolie.

On joua; Chérami n'avait que des basses cartes.

—Comment, dit Montenpoivre, stupéfait, tu as donc jeté tous les atouts?

Et il voulut relever les écarts de Chérami qui s'y opposa.

—Ça ne se fait jamais! cria-t-il, tu n'as pas le droit de....

Et une violente discussion s'engagea.

VI

La dispute fut interrompue par l'entrée de Catherine accompagnée d'un homme envoyé, dit-elle, par Mme Labourasque; puis elle sortit.

—C'est le gros lot! pensa Chérami terrifié; se levant alors brusquement:

—Quoi? dit-il avec colère, est-ce qu'on entre comme ça? Sortez! et il montra la porte au nouveau venu.

—Faites excuse, monsieur, dit celui-ci, c'est moi le gros lot que vous avez gagné.

Montenpoivre poussa une exclamation. Vainement Chérami cherchait à faire taire le gros lot, celui-ci ne put s'empêcher d'ajouter:

—C'est drôle tout de même, hein, de mettre un pauvre en loterie.

Le mot était lâché, et Montenpoivre dit alors:

—Je comprends pourquoi tu as écarté tes atouts.

Chérami affirma qu'il ignorait ce qu'était le gros lot, jura ses grands dieux que ses écarts étaient le résultat d'une erreur; il croyait qu'il tournait cœur, tandis qu'il tournait pique, et enfin, il proposa d'annuler le coup.

Le pauvre, qui n'était pas au courant de la discussion, continua:

—Vous auriez tort de ne pas vouloir de moi; j'ai, dans ma paillasse, pour soixante mille francs de valeurs.

—Ah! pensa Chérami, cette récompense à laquelle Mme Labourasque fait allusion......

—Et comme je n'ai pas de famille, ajouta le mendiant opulent, je vous aurais fait mon héritier.

Spontanément, Montenpoivre s'écria:

—J'accepte! recommençons le coup.

Il donna les cartes et tourna encore le roi, avec une satisfaction paisible que, cette fois, son adversaire ne partagea pas, à en juger par son air navré.

—Ah! mais, dit tout à coup celui-ci, ce n'était pas à toi de donner.

—Si.

—Non, puisque c'est toi qui as donné au coup précédent.

—Oui, objecta Montenpoivre, mais c'est une nouvelle partie.

—Pas du tout, c'est la même que nous recommençons.

—Nous recommençons parce que je veux bien; j'avais le droit de tenir le coup pour bon et de marquer la vole; avec la tourne, ça m'aurait fait trois points.

—Alors, retirons à qui donnera.

Montenpoivre fit la concession; on tira, le sort favorisa Chérami et, à son tour, il tourna le roi.

—Voilà! dit Montenpoivre, l'effet des générosités, c'est bien fait pour moi, puis:

—Il y a maldonne, dit-il.

—Comment, maldonne?

—Oui, je n'ai que quatre cartes.

Chérami protesta qu'il lui en avait donné cinq.

—Regarde toi-même, dit Montenpoivre en avançant son jeu.

Chérami regarda:

—Tu as deux cartes l'une sur l'autre, dit-il, et il avança la main pour les séparer.

—On ne touche pas au jeu, s'écria Montenpoivre.

Chérami voulut procéder à la vérification, son adversaire résista, jeta ses cartes sur la table, les mêla avec le talon, déclara qu'il ne voulait plus jouer avec un chicanier et réclama sa moitié des 60,000 francs.

—Ah! pardon, dit alors le gros lot; mes valeurs vaudront 60,000 francs plus tard, quand on remontera; je les ai achetées devant la bourse dix sous le tas; j'en ai eu en tout pour 25 francs, mais l'homme qui me les a vendues m'a juré que ça monterait au pair.

Montenpoivre saisit rapidement les cartes:

—Coupe! dit-il à Chérami.

—Non, déclara celui-ci: tu as refusé de jouer, tu as demandé ta moitié, prends-la!

Montenpoivre refusa énergiquement le partage.

—Oh! mais tu n'en a pas le droit, riposta Chérami. Tout à l'heure encore, tu m'as rappelé les témoins de notre marché; tu es allé les trouver et pour qu'ils en déposent devant la justice. Eh bien! assigne-moi; je t'assignerai de mon côté, pour que tu entres en possession de ta moitié.

—Mais sapristi, objecta Montenpoivre, on ne peut pas couper ce brave homme en deux.

Ça peut s'arranger, proposa celui-ci: j'irai chez chacun de vous à tour de rôle, un mois chez l'un, un mois chez l'autre, et toujours comme ça.

Cette proposition laissant froids les deux associés, on ne sait ce qui serait arrivé, sans un incident inattendu: l'entrée furibonde de Catherine.

—Vous croyez, dit-elle, qu'il n'y a pas de quoi se tourner les sangs! qu'on vient de me parler de quelqu'un très bien pour le mariage, croyant que j'avais des économies, et rien! rien!....et que si j'avais gagné le gros lot....Oh! malheur! malheur!

Une pensée subite illumina le visage de Chérami; il murmura à l'oreille de Montenpoivre:

—Tout va s'arranger.

Alors, s'adressant à Catherine dont l'exaltation allait croissant:

—J'ai un mariage pour vous, lui dit-il, et un superbe.

—Hein! fit Catherine, calmée comme par enchantement.

Chérami s'approcha du gros lot et lui dit à voix basse:

—Voulez-vous épouser ma bonne, vous? Elle est fraîche, dodue, cuisine très bien; ça vous va-t-il?

—Tout de même, répondit l'homme; j'aime les bouteilles et la bonne cuisine.

—Très bien, c'est fait.—Ma fille, dit-il à Catherine, voilà un mari qui vous adore.

Catherine fit la grimace.

Chérami continua:

—Il ne paie pas de mine; mais il est robuste, vous aurez des surprises.

Catherine voulut protester.

—Et il possède 60,000 francs, ajouta-t-il.

La brave cuisinière eut une exclamation de joie.

Mais le capitaliste faillit tout gâter par délicatesse:

—C'est vrai, dit-il, j'ai 60,000 francs, mais....

Chérami lui poussa vivement le coude:

—Ne parlez donc pas de votre acquisition au tas, lui souffla-t-il. Vous lui direz ça après le mariage.

JULES MOINAUX.

---

BAROUCHES, BUGGIES, DILIGENCES, "TALLY-HO", ETC., DE LOUAGE, A COVINGTON, LOUISIANE. — Le *Farmer* nous annonce que MM. Roubion & Giesen—deux des jeunes gens les plus actifs et les plus entreprenants de la paroisse St-Tammany—ont fait construire, à Covington, de grandes écuries, où ils tiennent, constamment, à la disposition des promeneurs, et des excursionistes; des personnes qui ont l'habitude de passer l'époque des chaleurs dans la florissante petite ville, et de celles, fort nombreuses, qui ont l'intention d'y demeurer, cet été—des barouches et des buggies achetés dans l'un des établissements les plus connus de la Nouvelle-Orléans; des diligences, des "Tally-Ho"; en un mot, tous les véhicules nécessaires à la campagne.

MM. Roubion & Giesen se chargent de transporter, à Abita, Mulberry Grove, Mandeville, Lewisburg, Madisonville, ainsi que dans toutes les parties de la paroisse, et à Franklinton, paroisse Washington, les commerçants et les "drummers" que les intérêts de leurs maisons y appelleront.

Il y a, dans les écuries, des places réservées aux chevaux que les propriétaires, qui habitent ou habiteront Covington, désirent s'éviter le tracas—souvent la coûteuse difficulté—de garder chez eux. D'autres "stalls" sont destinés à recevoir les chevaux des voyageurs qui ne s'arrêtent que peu d'heures ou peu de jours à Covington.

Le succès que MM. Roubion & Giesen ont obtenu, est un sûr garant de celui, encore plus décisif, qui attend leur nouvelle entreprise. Les deux jeunes gens n'ont rien négligé pour se faire une belle clientèle; ils ne recouleront devant aucun effort pour la conserver et l'augmenter. Notre confrère de Covington leur adresse un très vif encouragement, parce qu'ils le méritent sous tous les rapports.

---

Chez le pharmacien:

—Monsieur, ne pourriez-vous me préparer de l'huile de ricin de façon à ne pas en sentir le goût?

Le pharmacien, avec politesse.—Rien de plus facile, mademoiselle! Je vais vous préparer cela immédiatement. Donnez-vous donc la peine de vous asseoir; en même temps, permettez-moi de vous offrir, pour vous faire prendre patience, un verre d'excellent sirop de groseille!......

La jeune fille avec confusion.—Vous êtes bien aimable, monsieur! (Après un certain temps). La médecine est-elle préparée?

Le pharmacien.—Vous n'avez rien senti?

La jeune fille, ébahie.—Quoi donc?

Le pharmacien.—L'huile de ricin! elle était mêlée au sirop!

La jeune fille, bouleversée. — Mais c'était pour mon petit frère!!

---

Gobseck lit, avec intérêt, les listes de souscription en faveur des pauvres.

—Un bel élan de charité! lui dit quelqu'un.

—Mais oui, reprend Gobseck; si beau, que je crois même que ce n'est plus la peine de donner!

---

Lu sur l'album d'un médecin:

Un coup de pistolet vous manque quelquefois, un courant d'air ne vous manque jamais.

---

Rencontré, hier soir, un ivrogne réjouissant.

Tout en zigzaguant, il se parlait tout seul, et d'un ton de reproche amical:

—Si t'as commencé comme ça le premier jour, qu'est-ce que tu pourras faire de plus le reste de l'année?

---

Un monsieur rangé va se faire couper les cheveux chez un coiffeur qui n'est pas le sien.

L'opération terminée, il paie et se dirige vers la sortie.

—Il n'y a pas d'étrennes? demande l'opérateur.

—Des étrennes? vous auriez dû comprendre que, si j'avais eu l'intention d'en donner, je serais allé chez mon coiffeur habituel.

---

Les enfants terribles:

—Voyons, mignonne, ne pleure pas, sois raisonnable, ton mal de dents passera.

—Et comment veux-tu qu'il passe? Est-ce que je puis ôter mes dents comme toi, moi?

---

Lu sur la pancarte d'un aveugle à Paris:

"Aveugle par suite de mariage, et dans des circonstances extraordinaires. On en ferait un roman."

---

Un monsieur mal mis entre chez un charcutier.

—Auriez-vous l'obligeance de me donner un morceau de papier pour envelopper quelque chose?

Puis, quand il l'a reçu:

—Maintenant, seriez-vous assez bon pour me donner quelque chose à envelopper?

---

M. Quatrelliards a en horreur les visites du jour de l'an.

Pour se tirer de là, il dit à toutes ses connaissances:

—Ne comptez pas sur ma visite, je suis obligé de garder la maison; je soigne mon pauvre neveu, qui m'est revenu du Tonquin avec un choléra dont il ne peut pas se guérir, mais vous viendrez tous me voir, n'est-ce pas?

---

A propos des étrennes. Un monsieur passe devant une loge de concierge, muni d'un sac de bonbons:

—La dame du second! s'écrie la concierge. Ne lui donnez donc pas de ces bêtises-là, c'est de l'argent qu'il lui faudrait: elle nous doit deux termes!

# BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 7 mars 1891.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

| | | |
|---|---|---|
| Jusqu'ici cette semaine | $3 126,953 00 | $307,641 00 |
| Même temps la semaine dernière | 1,594,971 00 | 270,973 00 |

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-marcs, $4 60@4 70; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20 pesos, mexicains, $19 40@19 60, or mutilé américain, 99@99c.; dollars mexicains, 76@77; sols péruviens, 73@74½; pesos chiliens, 73@74½; argent mutilé américain, 90@95c. par oz; 5 francs, 95@95c.; argent anglais, par £, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18½@19½; reischmarcs, billets, 23@24.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent en demande modérée et facile.

| | |
|---|---|
| Papier exceptionnel | —@8 |
| de A1 | —@8 |
| Prêts sur garanties collatérales | 5@7 |
| Time de do | 5@7 |
| Papier hypothécaire | —@8 |

New-York—Taux de l'argent 3 0/0.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3 0/0; consols 96¼ à 96⅜; U. S. 4's 122¾.

Paris—Rentes 95 35.

Argent en lingots (per oz fin) — Londres 44⅛; New York 96⅛; Nlle-Orléans 98.

CHANGE.

REISCHMARKS—94

Le STERLING est stable.

| | |
|---|---|
| Commercial (60 jours) | 484½ |
| Traites de banques (60 jours) | 486 |

Les FRANCS sont stables.

| | |
|---|---|
| Francs de commerce (60 jours) | 5.20⅝ |
| Traites de banques (60 jours) | 5.17½ |

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.

Traites de commerce 25c. de prime.

Traites de banques pair $1 prime.

Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Appel de 11 A. M.

| | |
|---|---|
| 10 actions CC Slaughterhouse Co | 59⅞ |
| 110 actions CC Slaughterhouse Co | 59½ |
| 10 actions CC Slaughterhouse Co | 59 |
| 30 actions Citizens' Bank | 60 |
| 15 ..do......do......do | 60½ |
| 10 ..do......do......do | 63 |
| 10 actions du Traders' Bank | 10 |
| Entre les appels de 11 A. M. et de 1 P. M. | |
| 10 actions N O Brewing Ass'n | 128½ |
| 40 actions Citizens' Bank | 65 |
| 10 ..do......do....(8 10) | 66 |
| 10 ..do......do......do | 65 |
| 5 ..do......do......do | 65 |
| $1,300 Bons à prime | 158¼ |
| $2,000 Louisiana 4's | 92 |
| 20 actions Citizens' Bank (8 10) | 67 |
| 10 ..do......do......do | 67 |
| 10 ..do......do......do | 68 |
| 10 ..do......do......do | 67½ |

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

| | Valeur au pair | Offre | Demande |
|---|---|---|---|
| **Banques.** | | | |
| American National | 100 | 111½ | .... |
| Bank of Commerce | 10 | 17 | .... |
| Canal & Banking Co. | 100 | 173 | 176 |
| Citizens' | 100 | 63 | 67½ |
| Germania National | 100 | .... | .... |
| Germania Savings | 100 | .... | .... |
| Hibernia National | 100 | 210 | .... |
| Louisiana National | 100 | .... | .... |
| Metropolitan | 100 | .... | .... |
| Mutual National | 100 | 122½ | 126½ |
| N. O. National | 100 | 700 | .... |
| People's | 50 | .... | .... |
| Southern National | 100 | 119½ | .... |
| State National | 100 | 156 | .... |
| Union National | 100 | 136 | .... |
| Traders' | | 10 | 10½ |
| Whitney National | 100 | .... | .... |
| **Compagnies d'assurance.** | | | |
| Crescent Ins. | 100 | 73 | 80 |
| Firemen's | 50 | 49 | 50½ |
| Germania Ins. Co. | 100 | .... | .... |
| Hibernia Ins. | 100 | .... | .... |
| Home Ins. | 100 | 107 | .... |
| Lafayette | 50 | 75 | .... |
| Merchants Mutual | 100 | 46½ | 62 |
| Mechanics' and Traders | 100 | 137 | .... |
| New Orleans Ins. Ass. | 30 | 30 | 30½ |
| New Orleans Ins. Co. | 100 | 85¼ | 90 |
| Sun Mutual Ins. | 100 | .... | .... |
| Southern Ins. Co. | 100 | .... | 114½ |
| Teutonia | 100 | 137¼ | .... |
| **Chemins de fer urbains.** | | | |
| Carrollton | 100 | 117½ | 119 |
| Crescent City | 100 | 96⅝ | 97½ |
| Canal and Claiborne | 40 | .... | .... |
| New Orleans City | 100 | 122 | 128 |
| Orleans | 50 | .... | 72 |
| St-Charles Street | 50 | 87 | 90 |
| **Actions diverses.** | | | |
| C. C. Slaughterhouse | 50 | 58 | 59¼ |
| Imp. Bonded Warehouse | 100 | .... | .... |
| Jefferson City Gas Light Co. | 100 | 86½ | 92 |
| Consumers' Ice Co. | 100 | 115 | .... |
| Louisiana Ice Man. Co. | 50 | .85 | 2½ |
| Metairie Cem'y Ass. | 100 | .... | .... |
| N. O. Gas Light Co. | 100 | 102½ | 103 |
| N. O. Waterworks Co. | 100 | .... | 92 |
| N. O. Brewing Ass. | 100 | 128 | 128½ |
| N. O. Cold Storage Co. | 100 | .... | .... |
| Sugar Shed Co. | 60 | .... | .... |
| Louisiana Electric Light Co. | 100 | .... | .... |
| Standard Guano & Chem. Co. | 100 | .... | .... |
| Standard Fireless En. Co. | 10 | .... | .... |
| Graham P. S. Co. | 10 | .... | .... |
| Rosetta Gravel | 100 | .... | .... |
| French Opera Association | 250 | .... | .... |
| Jockey Club | 100 | .... | .... |
| M. L. & B. As. | .... | .... | .... |
| Comb. T. Stand | .... | .... | .... |
| Varie. Theatre | .... | .... | .... |
| **Bons d'État.** | | | |
| Louisiana 4's | .... | 92 | 92½ |
| Louisiana 3's | .... | .... | .... |
| **Bons de ville.** | | | |
| Premiums | .... | 158 | 158¼ |
| Premium drawn number | .... | 191½ | .... |
| Privilege on Premiums | .... | .... | .... |
| Consolidated 6's | .... | .... | .... |
| Consolidated 6's, Crossman | .... | 102½ | 103½ |
| Extended 6's, Consol | .... | .... | .... |
| Extended 6's, Consol. Crossman | .... | 107 | .... |
| Extended 6's | .... | .... | 107 |
| Extended 6's, R. R. | .... | .... | .... |
| Extended 6's, Waterworks | .... | .... | .... |
| Extended 6's, Park | .... | .... | .... |
| City 6 per cent certificates | .... | 101½ | 102½ |
| Consolidated coupons | .... | .... | .... |
| City 5's | .... | 101½ | 102½ |
| City 7's, old | .... | 105 | .... |
| City 7's, new | .... | 109½ | .... |
| City 7's, gold | .... | 136 | .... |
| Houston Funding | .... | .... | .... |
| Houston Reg. Com | .... | .... | .... |
| **Bons divers.** | | | |
| United States 4's | .... | 120 | .... |
| Canal and Claib. St. R. R. mort. | .... | .... | .... |
| Jackson R. R. 2d mort. coup | .... | .... | .... |
| Jackson R. R. 2d mort. debt | .... | .... | .... |
| Cotton Exchange Stock | .... | 200 | 240 |
| Produce Exchange Stock | .... | .... | .... |
| Board of Trade Stock | .... | .... | .... |
| Mech., Dealers and Lumb. Ex. | .... | 42 | 50 |
| Sugar Exchange | .... | 115 | .... |
| Morgan's L. and T. R. R. 7's | .... | 128½ | 130 |
| Morgan's L. and T. R. R. 6's | .... | 113 | 116 |
| New Orleans Gas bonds | .... | .... | .... |
| Tex. & Pacific RR. 1st gold mort. | .... | 84 | .... |
| Tex. & Pacific RR. 2d gold mort. | .... | .... | .... |
| St Charles Hotel Co. mort. | .... | .... | .... |
| Crescent City RR. 1st (1897) | .... | 105 | .... |
| Crescent City RR. new | .... | 100 | 107 |
| N. O. City Railroad Co. mort. | .... | 120½ | 124 |
| Carrollton RR. Co. mort. (1892) | .... | .... | .... |
| Carrollton RR. Co. mort. (1902) | .... | 111 | .... |
| St Charles St. RR. Co. mort. | .... | .... | .... |
| N. O. Brewing Association bonds | .... | 107½ | 108⅝ |
| N. O. Waterworks Co. 1st mort. | .... | 121½ | .... |
| Louisiana Ice Man. Co. 1st mort. | .... | 98 | .... |
| Louisiana Ice Man. Co. 2d mort. | .... | .... | .... |
| Louisiana Ice Man. Co. 3d mort. | .... | .... | .... |
| La. Elect. Light Co. 1st mort. | .... | .... | .... |
| La. Elect. Light Co. 2d mort. | .... | .... | .... |
| Blyton Land Company bonds | .... | 95 | 97¾ |
| Levee S. Cotton Press mort. | .... | .... | .... |
| Cotton Exchange 1st mort. | .... | .... | .... |
| **Certificats et Warrants.** | | | |
| State Warrants, ordinary, 1884 | .. | 60 | .... |
| State Warrants, ordinary, 1885 | .. | 25 | .... |
| State Warrants, ordinary, 1886 | .. | 25 | .... |
| State Warrants, ordinary, 1887 | .. | .... | .... |
| State Warrants, ordinary, 1888 | .. | 80 | .... |
| Police certificates | .... | 40 | 65 |
| School certificates | .... | .... | 30 |
| City scrip, old | .... | 90 | .... |
| City scrip, new | .... | 50 | .... |
| Jan. int. cert. on State consols | .... | 17 | 21 |
| Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880 | .... | .... | .... |
| Unpaid State coupons No 12 | .... | 9 | 18 |
| Unpaid State coup. prior to No 12 | .... | 17½ | 25 |
| State school warrants | .... | 20 | 30 |

# BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,050 balles et 400 à arriver.

Le marché est calme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅛c. plus bas que les cotons blancs.

| | Aujourd'hui | Hier |
|---|---|---|
| Low Ordinary | 6 9/16 nom | 6 9/16 nom |
| Ordinary | 7 1/16 " | 7 1/16 " |
| Good Ordinary | 7 7/16 | 7 7/16 |
| Low Middling | 8 1/16 | 8 1/16 |
| Middling | 8⅝ | 8⅝ |
| Good Middling | 9⅛ | 9⅛ |
| Middling Fair | 11⅛ nom | 11⅛ nom |
| Fair | 11⅝ " | 11⅝ " |

FUTURS

Stables.

Janvier — à —; février — à —; mars 8.38 bid; avril 8.37 à 8.39; mai 8.43 à 8.44; juin 8.49 à 8.50; juillet 8.57 à —; août 8.58 à 8.59; septembre 8.58 à 8.60; octobre 8.61 à 8.62; novembre 8.60 à 8.61; décembre 8.61 bid.

Les ventes comprennent 10,900 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 8 13/16; à Mobile 8⅝; à Savannah 8⅝; à Charleston à 8⅞; à Wilmington 8½; à Norfolk 8¾; à Baltimore 9; à Boston 9⅛; à Philadelphie 9⅜; à Memphis 8⅝; à Augusta 8⅝ à —.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes: Middling Gulf 9 5/16.

FUTURS.

Calmes.

Janvier 9.00 à 9.01; février — à —; mars 8.50 à 8.52; avril 8.57 à 8.58; mai 8.66 à 8.67; juin 8.75 à 8.76; juillet 8.84 à 8.85; août 8.87 à 8.88; septembre 8.91 à 8.92; octobre 8.94 à 8.95; novembre 8.92 à 8.93; décembre 8.95 à 8.96.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,759 480 balles, même temps l'année dernière, 1,922,255 balles; à tous les ports des États-Unis, 5 922,938 balles; même temps l'année dernière, 5,429,007 balles.

EXPORTATIONS A L'ÉTRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,453 449 balles; même temps l'année dernière, 1 548,016 balles de tous les ports des États-Unis, 4,501,442 balles; même temps l'année dernière, 4,140,490 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 294 712 balles; même temps l'année dernière, 210,235 balles; dans tous les ports des États-Unis, 680 119 balles; même temps, l'année dernière, 499,099 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Inactif.

Cotes—4 13/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Stables.

MARCHÉ DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et facile.

Cotes—59 fr. pour le Bon Ordinaire (sur place), 61½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 56½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

Ventes 147 boucauts de sucre, 1,122 barils de sucre et 1 364 barils de mélasse.

Recettes 153 boucauts de sucre, 1,364 barils de sucre et 1 179 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Calme.

| | Nominal |
|---|---|
| Choice | —@— |
| Strictly prime | —@— |
| Prime | 3⅝@3 12/16 |
| Fully Fair | 3½@3⅝ |
| Good fair | 3⅜@3½ |
| Fair | —@— |
| Good common | —@— |
| Common | 2 @2⅜ |
| Inferior | —@— |

CENTRIFUGAL—Calme.

| | |
|---|---|
| Plantation granulated | —@— |
| Off granulated | —@— |
| Choice white | —@— |
| Off whites | —@4⅞ |
| Gray off white | —@— |
| Fancy yellow | —@— |
| Choice yellow | —@— |
| Prime yellow, new | —@— |
| Off yellow | —@— |
| Seconds | 2 @3 9/16 |

MELASSE—Open kettle—Nominal.

| | |
|---|---|
| Fancy | —@— |
| Choice | —@— |
| Strictly prime | —@— |
| Good prime | —@— |
| Prime | —@— |
| Good fair | —@— |
| Fair | —@— |
| Good common | —@— |
| Common | —@— |
| Inferior | 5½@6 |

CENTRIFUGAL—Nominal.

| | |
|---|---|
| Fancy | —@— |
| Choice | —@— |
| Strictly prime | —@— |
| Good prime | 14 @15 |
| Prime | 12 @13 |
| Good fair | 9 @11 |
| Fair | 9 @11 |
| Good common | 9 @11 |
| Common | 7 @8 |
| Inferior | —@6 |

RIZ.

(Au Board of Trade.)

Ventes—Sacs riz brut 1,910; barils riz écalé nouveau 1 130.

Recettes — Sacs riz brut 680, barils riz écalé ...

RIZ ÉCALÉ—Actif.

| | |
|---|---|
| Head | 5¼@6¾ |
| Prime | 5⅝@5¾ |
| Good | 5⅜@5½ |
| Fair | 5⅛@5¼ |
| Ordinary | 4¾@5 |
| Common | 4⅛@4¾ |
| No 2 | 3 5/16@3⅝ |

RIZ BRUT—Actif.

Cotes du riz brut: $3 25 à 5 10.

RIZ POLI $22 00 à 24 00.

SON—$17 00 à 18 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Patents $5 15 à 5 25; extra fancy $4 90 à 5 00; fancy $4 50 à 4 60; choix $4 25 à — le baril.

FARINE DE MAIS—$3 00 à —.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 37½ à 5 50 le baril; extra fancy $5 05 à 5 15; fancy $4 75 à 4 87; Minnesota flour, bakers $— à 5 00 Straights $5 25 à —; patents $5 75 à —.

FARINE DE MAIS—$3 10 à 3 15.

CREAM MEAL—Choice $— à 3 30.

GRITS—$3 35 à 3 40.

HOMINY—$3 50 à — le baril.

FARINE DE SEIGLE—$4 25.

OAT MEAL—$6 50 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS — On cote — à 68 pour le blanc, 67 à 68 pour le mêlé et — à 68 pour le jaune.

AVOINE—Red Rust Proof Oats — à 60; No 2 de l'Ouest 58 à —, No 1 — à 59.

SON—$— à 1 15.

FOIN—Prime $14 00 à 15 00; Choice $16 00 à 16 50; Fancy $— à 17 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau, son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$10¼ à 10⅞.

VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules 4¼ à 4 20; short rib sides 5¼ à 5⅜; long clear sides 5¼ à 5⅜, short clear sides 5⅝ à —.

BACON—Epaules 5⅛ à —; short rib sides 5⅞ à 6; long clear sides 5⅞ à 6; short clear sides 6 à 6⅛.

GRAISSE—En tierçons, raffiné, 5⅛ à —; prime steam — à 5⅜.

JAMBON—9 à 9¾.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ⅜c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—JOBBING—Pork, bbls—Prime mess $10 00 à —; pig $10 00 à —; extra prime $9 00 à —.

Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 5¼ à 5¾c.; Boston-cut shoulders 5¾ à —c.; picnic hams 5¾ à 6c; breakfast bacon 7¾ à 8¼c; hams 9 à 9½c.; pig tongues 5 à 5½c. pièce; spare ribs nominaux par tierce; pig's feet nominaux le baril, nominaux le demi-baril, nominaux le quart de baril, nominaux le keg.

Bœuf—Extra plate $— à 9 50 le baril; plate $— à 9 00; extra mess $— à 7 25; demi-baril—extra plate $— à 5 00; demi baril—plate $— à 4 50; extra mess $— à 4 25; New York Fulton Market $— à 6 00.

ÉPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFÉ — Prime 21; good 20½; fair 20¼; ordinary 19; common 17½c. la livre.

BEURRE—Western Creamery — Extra 33 à —c.; extra firsts 34 à 35c.; firsts 25 à 27c.; Western Dairy—Extra 22 à 25; extra firsts 20 à 22; firsts 14 à 16. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGES — New York cream à 12½c; Western Cheddars full cream à 11; twins full cream, à 11; flats, full cream, à 11½; Young America's, full cream, à 11½. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $8 00 par ton.

Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing en dépôt à $20 50 par ton, pour l'exportation $— à — f. a. b. par long ton.

Oil cake—$22 50 à 23 00 par long ton f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros en pour l'expédition)—Prime crude — à 25 bid le gallon in new cooperage.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern — 2¼-pound 9@—c. per yard, 2-pound 7¾@—c, 1¾-pound —@7c. Western —2¼-pound 7¾@—c. per yard, 2-pound 6¾@—c, 1¾-pound —@6½c.

Twine—9½@10 la livre.

COTTON TIES — Arrow $1 35 à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

FRUIT—Frais — Raisins de l'Ouest 75 à 95 cts par panier de 10 livres; Pommes $6 50 à 7 00 le baril; Oranges de la Louisiane nominales; Oranges de Messine $2 50 à 2 75; Oranges de Palerme $2 25 à 2 50; Oranges de la Floride Bright $2 50 à 3 00; Russet $2 00 à 2 50; Oranges de la Havane par baril $4 00 à 5 00; Limons—Messine $2 50 à 2 75 par boîtes, Palerme $3 00 à 4 00; Bananes $1 75 à 2 25 par régime; Ananas $1 50 à 3 00 la douzaine.

FRUIT—Sec par livre—Pommes—¾c 9½ à 10c, tranches 11 à 11½, fancy evaporated — à 17c; Dattes—Persian par boîtes de 60 livres 7¼c, boîtes de 15 livres 10c.; Fard par boîtes de 50 livres 9c., boîtes de 15 livres 14c.; figues sèches 15c; currants, 6 à 7c; prunes 10c; citrons — à 20c; raisins secs de la Californie $2 50 à — par boîtes, Malaga $3 25 la boîte, muscatelle $2 25 la boîte.

NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane 10 à 25, Texas 12 à 18c; Pistaches—Tennessee red 6½ à —c, Virginia hand-picked 7¼c.; Amande Taragona 17 à 18c.; Noix du Brésil nom. la livre; Filberts 12 à —c.; Noix du Chili 12c.; Marrons italiens —c.; Noix de coco $32½ par 1000, 4c. pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—Table $3 50 à 4 00; Seed ordinaire $3 50 à 4 00 le baril; farineuses $3 75 à 4 00 le baril.

OIGNONS—$5 00 à 5 50.

PATATES DOUCES — Ordinaires $1 00 à —; yams $1 50 à —.

AIL—Italien 40c; espagnol 75c.

CHOUX—Bulk 75c à $2 00 par crate.

CHOUCROUTE—De l'Ouest, nouvelle, $4 50 à 5 00 le baril; demi-baril $2 75 à 3 00.

HARICOTS — Choice Northern med. 4 à 4¼; Western red kidney cassies — à —; New York red kidney — à 8; Western white kidney 5½c.; pois verts 2½ à —.

COW PEAS—Clear $1 35 à 1 40.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $2 00 à 3 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes, vieilles $13 00 à 15 00, jeunes $10 00 à 12 00.

Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50, poulets $1 50 à 2 50, canards $— à 3 00; oies $4 00 à 4 25, dindes, vieilles $10 00 à 15 00; jeunes $9 00 à 10 00.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest 13 à 14c.; ceux de la Louisiane 12 à 13c.

SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville; id. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 24 à 25c. la livre.

LAINE—Burry 10 à 15c. la livre; Louisiana clear 20 à —c.; clear lake 23 à —c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3½ à 3¾c.; dry flint 6½ à —; dry salted 5 à —c. la livre.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 7 00; castor 10 à 20c. pièce; raccoons 10 à 50c.

PEAUX—Chevreuil 23c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce, chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre, grise 1 à 1½c., noire 2¾ à 3¼c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 2 à 5c.; Leaf 6 à 12c. Cutting and Burley sorts lugs 4 à 10c.; Leaf 10 à 25c.

TABAC MANUFACTURÉ — Jobbing, par livre—Fine plug 30c. à $1 15; fine medium 53 à 63c. Bright quarters and common 11 inch 4s et 5s, 23 à 33c. Bright navy, 23 à 45c.; fancy natural leaf 50 à 80c.; fine-cut chewing 30 à 65c.; granulated smoking 25 à 70c.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $6 00 à 6 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 45, F $1 50, G $1 65, H $1 90, I $2 15, K $2 25, M $2 55, N $3 25 à —, W G $3 75 à —, W W $4 25 à —. Essence de térébenthine 38½. Jobbing 2 à —c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; Anthracite $9 00 à 9 50 le ton; bateaux 32c.; steamers $— à 4 00 la tonne; en gros 30c. le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 50c., Corona pour familles 50c., Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 75 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

| | | |
|---|---|---|
| Alcool, le gallon | $2 45@ | 2 50 |
| Brandies, du pays, le gallon | 1 50@ | 3 50 |
| Pêche, vieux, le gallon | 2 25@ | 3 50 |
| Pomme, le gallon | 2 25@ | 3 50 |
| Cognac import 1882, le gallon | ....@ | 5 25 |
| 1878 | ....@ | 6 00 |
| 1875 | ....@ | 6 25 |
| 1870 | ....@ | 7 00 |
| 1865 | ....@ | 7 50 |
| 1860 | ....@ | 8 50 |
| 1848 | ....@ | 12 50 |
| Otard, Dupuy & Co. Cognac | | |
| 1882 | ....@ | 6 00 |
| 1870 | ....@ | 7 50 |
| 1864 | ....@ | 9 50 |
| 1848 | ....@ | 10 75 |
| Bisquet, Dubouche & Co. Cognac | | |
| 1878 | ....@ | 5 00 |
| 1870 | ....@ | 6 00 |
| 1848 | ....@ | 9 50 |
| Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon | 1 15@ | 1 20 |
| Ouest | 1 15@ | 1 20 |
| Bourbon | 1 40@ | 3 50 |
| Seigle | 1 50@ | 3 50 |
| Ecosse, importé | 4 00@ | 4 25 |
| Irlande, importé | 4 00@ | 4 25 |
| Duffy's malt whisky, par gallon | ....@ | 3 00 |
| Duffy's malt whisky, par caisse | ....@ | 6 00 |
| Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon | 1 15@ | 1 50 |
| Hollande, par gallon | 3 25@ | 3 50 |
| Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon | 3 60@ | 3 75 |
| Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse | 9 50@ | 10 00 |
| Holland, par caisse | 8 50@ | 9 60 |
| Vins Rouges—Claret ordinaire, la caisse | 2 75@ | 3 50 |
| Importé Médoc, la caisse | ....@ | 6 00 |
| St Julien, la caisse | ....@ | 6 50 |
| Vertheuil Médoc, la caisse | ....@ | 6 50 |
| Margaux, la caisse | ....@ | 7 00 |
| Château Dillon, la caisse | ....@ | 7 50 |
| Château Dauzac, la caisse | ....@ | 10 00 |
| Pontet Canet, la caisse | ....@ | 10 00 |
| Larose, la caisse | ....@ | 14 00 |
| Léoville, la caisse | ....@ | 14 00 |
| Château Haut Brion, la caisse | ....@ | 24 00 |
| Château Lafitte, la caisse | ....@ | 28 40 |
| California Claret, le gallon | 35@ | 75 |
| California Zinfandel, le gallon | 45@ | 1 00 |
| Importé, ordinaire, la barrique | 57 50@ | 60 00 |
| Clarets de famille, la barrique | 65 00@ | 90 00 |
| Richebon, la barrique | ....@ | 95 00 |
| Blanquefort, la barrique | ....@ | 105 00 |
| St Clément, 1887, la barrique | ....@ | 125 00 |
| Château Dillon, la barrique | ....@ | 125 00 |
| Vins Blancs — Californie, le gallon | 48@ | 90 |
| Ordinaire, la caisse | 2 75@ | 3 50 |
| Importé Graves, la caisse | ....@ | 6 00 |
| Importé Sauternes, la caisse | ....@ | 9 00 |
| Importé Haut Sauternes, la caisse | ....@ | 10 00 |
| Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse | ....@ | 10 00 |
| Imp. Château d'Arche la caisse | ....@ | 11 50 |
| Imp. Chât. Suduiraut, la caisse | ....@ | 15 25 |
| Imp. Château Rousset, la caisse | ....@ | 16 00 |
| Importé Château Latour Blanche, la caisse | ....@ | 18 00 |
| Importé Chât. Yquem, la caisse | 20 00@ | 30 00 |
| Importé de famille, la barrique | 65 00@ | 90 00 |
| Importé fin, la barrique | 100 00@ | 200 00 |
| Pinte $1 de plus par caisse. | | |
| Ordinaire, la caisse | 3 25@ | 3 50 |
| Muscat, la caisse | 4 25@ | 6 50 |
| Madère, Cette, le gallon | 1 00@ | 1 10 |
| Madère, genuine fine, le gallon | 3 50@ | 5 00 |
| Madère, la caisse | 12 00@ | 25 00 |
| Sherry, Cette, le gallon | 1 00@ | 1 10 |
| Sherry, genuine Xérès, le gallon | 1 50@ | 5 00 |
| Sherry, la caisse | 20 00@ | 25 00 |
| Très vieux porto, la caisse | 6 00@ | 25 00 |
| Champagne — Roderer carte blanche, quarts, la douzaine | ....@ | 30 50 |
| G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay | ....@ | 27 50 |
| Extra Dry | ....@ | 31 50 |
| Delbeck & Co.'s extra dry, quarts | ....@ | 29 50 |
| Delbeck & Co.'s Delmonico, qts | ....@ | 29 00 |
| D. E. Pol & Co.'s, quarts | ....@ | 26 00 |
| Perrier-Jouet—Coronet Royal, quarts | ....@ | 30 50 |
| Perrier-Jouet—Special, quarts | ....@ | 32 50 |
| Moet & Chandon, white seal, qts | ....@ | 30 00 |
| Bouche, cuvée blue, quarts | ....@ | 30 50 |
| Bouche, Sec, quarts | ....@ | 30 50 |
| Bouche Riche, quarts | ....@ | 30 50 |
| Pommery Sec | ....@ | 31 25 |
| Veuve Clicquot | ....@ | 31 25 |
| Pinte $2 de plus par caisse. | | |
| Ale et Porter— | | |
| Bass Bros, la douzaine | ....@ | 1 75 |
| Burke, E. J., la douzaine | ....@ | 1 75 |

QUINCAILLERIE.

| | |
|---|---|
| Axes—"I cut keen," par douz. | $8 00@ 9 50 |
| Crescent, par douz. | 6 5.@ 7 00 |
| Diamond axle grease, en boîtes, par gr. | 5 00@ 5 50 |
| Booth's bellows, 28 to 42-inch, chacun | 5 50@18 00 |
| Trace chains, la paire | 25@ 75 |
| Or chaîne, ¼, 5-16 et ⅜, par livre | 5@ 7 |
| Hoes—A B. & Co., H. B. No 2-0 25, par douz. | 2 25@ 5 00 |
| A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, per douz. | 2 50@ 5 00 |
| Lyndon S.C. No 4-0@3, par douz. | 3 65@ 6 00 |
| Baldwin est 4-0 1, par douz. | 3 00@ 4 00 |
| West La Dow cultivator, W-ley by discs, chacun | 65 00 |
| Planet, Jr., cultivator, plain, chac. | 4 25 |
| Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun | 6 25 |
| | 75 |
| Planet, Jr., cultivator, wheels, chac. | |
| Brest La Dow cultivator, chacun | 40 00 |
| Universal cultivator, chacun | 30 00 |
| Columbia cultivator, chacun | 23 50 |
| Brown riding cultivator, chacun | 23 50 |
| Brown walking cultivator, chacun | 23 75 |
| Monroe rotary harrows, Nos 1@3 | 17 50@25 00 |
| Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth | 7 50@15 00 |
| Pennington side harrows, chacun | 2 50 |
| A. B. & Co. side harrows, chacun | 3 00 |
| Expanding harrows, 11-tooth, chac. | 4 75 |
| La Dow disc harrows | 28 00 |
| Deere disc harrows, No 1 | 28 00 |
| Deere disc harrows, No 4 | 34 00 |
| Hollow ware, ski lots and lids | 2¾ |
| Anvils | 10@ 13 |
| Bar iron, basis, per cwt | 2 00 |
| Sheet iron, basis, per cwt | 2 75 |
| Steel nails, 50@60 basis, keg | 1 90 |
| Iron nails, 50@60 basis, keg | 1 85 |
| Wire nails, 50@60 basis, keg | 2 50 |
| I cut keen plows, pony x pts. | list $5 75, less 35 per cent |
| I cut keen plows, A-O x pts. | list $6 75, less 35 per cent |
| I cut keen plows, B-O x pts. | list $7 50, less 35 per cent |
| I cut keen plows, C-O x pts. | list $10 40, less 35 per cent |
| I cut keen plows, D-O x pts. | list $11 40, less 35 per cent |
| A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun | 2 50 |
| A. B. & Co steel plows, A-O x pts, chacun | 2 90 |
| A. B. & Co steel plows, B-O x pts, chacun | 3 50 |
| A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun | 5 00 |
| A. B. & Co. cast plows, ½ 8-K pony x pts., chacun | 1 75 |
| John Deere Plows— | |
| Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list. | |
| Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list. | |
| Pelican series, steel beams, 25 per cent from list. | |
| Creole series, steel beams, 25 per cent from list. | |
| "Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net | 11 00@.... |
| Roller, for same, net | 1 00@.... |
| Georgia stocks, single | 75 |
| Georgia stocks double | 1 70 |
| Farmers' pot double stocks | 1 75 |
| Rope, sisal, ½-inch and over, base | 7¼ |
| Rope, manila, ½-inch and over base | 11 |
| Rope, cotton, 5 16 and ¾-inch base | 14 |
| Spades—Ames', A. B. & Co., crescent | 5 50@10 50 |
| Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent | 5 50@10 00 |
| Barb wire, galvanized, per cwt | 3 25 |
| Drop shot, tower, per bag | 1 35 |
| Buck shot per bag | 1 60 |
| Dupont powder, per keg | 5 50 |
| Cane knives, per douz. | 4 75@ 5 50 |
| Wheel barrows, per douz. | 14 50@19 00 |
| Best coal barrows, chacun | 5 50@ 6 00 |

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet —

| | | | |
|---|---|---|---|
| Timber No 1 | $17 00 | Plank No 1 | $12 00 |
| No 2 | 13 00 | No 2 | 10 00 |
| No 3 | 11 00 | No 3 | 8 00 |
| Scantling No 1 | 12 00 | Flooring No 1 | 15 00 |
| No 2 | 8 00 | No 2 | 12 00 |
| No 3 | 7 00 | No 3 | 10 00 |
| Boards No 1 | 13 00 | Weth. b'ds No 1 | 13 00 |
| No 2 | 10 00 | No 2 | 10 00 |
| No 3 | 10 00 | Ceiling No 1 | 12 00 |
| No 4 | 7 00 | No 2 | 10 00 |
| | | No 3 | 9 00 |

Yellow pine, dressed—

| | | | |
|---|---|---|---|
| Flooring No 1 | $21 00 | Ceiling No 1 | $15 00 |
| No 2 | 15 00 | No 2 | 12 00 |
| No 3 | 13 00 | No 3 | 10 00 |
| Weth. b'ds No 1 | 14 50 | Boards No 1 | 14 00 |
| No 2 | 11 50 | No 2 | 12 00 |
| | | No 4 | 10 00 |

Cypress—

| | | | |
|---|---|---|---|
| Rough b'ds No 1 | $25 00 | Dr'ed b'ds No 1 | $30 00 |
| No 2 | 20 00 | No 2 | 25 00 |
| No 3 | 18 00 | No 3 | 23 00 |
| No 4 | 14 00 | No 4 | 19 00 |
| No 5 | 12 00 | No 5 | 17 00 |
| No 6 | 7@10 | No 6 | 13@15 |

Wharf timber—

| | | | |
|---|---|---|---|
| No 1 | 13 | No 2 | 11 |
| No 3 | 9½ | | |

| | |
|---|---|
| Mahogany timber per ton | $50 00@65 00 |
| Cedar timber, per ton | 50 00@60 00 |
| Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché. | |
| Oak lumber, per 1000 | 40 00@50 00 |
| Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split | 2 50@ 3 00 |
| Laths, per 1000 | 1 50@ .... |
| Alabama lime | 90@ 1 05 |
| Cement, domestic | 1 75@ 2 00 |
| Cement, imported | 2 75@ 3 00 |
| Slate | 5 75@ 7 00 |
| Brick, Lake and I. C. R. R. | 9 50@11 00 |
| Brick, paving | 11 00@12 00 |
| Brick, ordinary | 7 00@ 8 50 |
| Sand | 20@ 25 |
| Shells, small | .... 40 |
| Shells, large | 1 25@ 1 50 |
| Plaster calcined | 1 90@ 2 00 |

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

| | |
|---|---|
| Bœufs—Grass, par livre, gross | 3 @ 3½ |
| Common to fair | 2 @ 2½ |
| Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre | 1½@ 2 |
| 2me qualité, par tête | $10 00 @14 00 |
| Vaches communes et vieilles | 7 00 @ 9 00 |
| Veaux—1re qualité, par tête | 8 00 @10 00 |
| 2me qualité | 6 00 @ 9 00 |
| Yearlings—1e qualité, par tête | 10 00 @13 00 |
| 2me qualité | 6 00 @10 00 |
| Porc—Good fat Western, par livre gross | 4 @ 4½ |
| Fair Ouachita | 3 @ 3½ |
| Moutons—Choice, par tête | 2 00 @ 3 00 |
| Fair, par tête | 1 00 @ 2 00 |
| Vaches laitières—1re qualité, par tête | 30 00 @40 00 |
| 2me qualité, par tête | 20 00 @30 00 |

CHEVAUX ET MULETS.

| | |
|---|---|
| Chevaux communs | $ 80@125 |
| Bons chevaux de trait | 125@150 |
| Chevaux de selle et de voiture | 250@400 |
| Mulets pour habitations sucrières | 175@200 |
| Mulets, qualité moyenne | 140@150 |
| Mulets pour coton | 100@175 |
| Mulets communs | 40@ 75 |
| Bons mulets de ville | 225@250 |

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 5me jour de février 1891, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir

Mme Blanche Claudet, femme de John Claverie, vs John Claverie, son mari.—No 31,896.

Sur motion de F. P. Poché et W. J. Waguespack, avocats de la plaignante et ayant produit en Cour la preuve requise et satisfaisante à l'appui de la demande de la plaignante, et la Cour considérant cette preuve en faveur de la plaignante et contre le défendeur:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut pris en ceci contre le défendeur le 30 janvier 1891, soit maintenant confirmé et fait final, et en conséquence qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Blanche Claudet, femme de John Claverie et contre le défendeur John Claverie, son mari, ordonnant et décrétant la dissolution de la communauté d'acquêts et de gains existant actuellement entre eux et une séparation de propriété de son mari.

Il est de plus ordonné adjugé et décrété que la dite plaignante ait et recouvre du défendeur la somme de trois mille piastres avec intérêt à 5 0/0 par an à partir de la demande judiciaire jusqu'à paiement et avec reconnaissance de l'hypothèque générale existant en sa faveur en raison de l'enregistrement de sa réclamation pour deux mille piastres à partir du 13 janvier 1876 et pour mille piastres du 7 juin 1890.

Il est de plus ordonné que le défendeur paye les frais des procès.

Jugement rendu le 5 février 1891.

Jugement signé le 12 février 1891.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 25me jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre vingt onze.

{Sceau} M. GUIRAUD, Député Greffier.

26 fév—26—mars 19 29 27


VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 20 Octobre 1890.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées

Les MARDIS, à l'arrivée du train de 3 h. P. M.
Les JEUDIS, " " " 3 h. P. M.
Les SAMEDIS, " " " 4 h. P. M.

Au retour, partira de Madisonville:

Les LUNDIS 5:30 A. M.
Les MERCREDIS 6 A. M.
Les VENDREDIS 6 A. M.

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

TOUS LES DIMANCHES à 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue [illegible].

W. G. COYLE & CIE, No 47 rue Carondelet.

27 mars—

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 7 mars
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 14 mars
LA BOURGOGNE, Laurent, samedi, 21 mars

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine $80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.

Deuxième classe $60

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

Pour fret et passage, s'adresser à J. B. DODART, Agent principal à la Nlle-Orléans, 61 Carondelet.

M. J. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passages.

J. B. DODART.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants: CHICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS

Partant mercredi, 11 mars, à 8 A. M.

Le steamer LOUISIANA, Capt. Gager, partira de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE ½ P. 0/0

Passage—Cabine $40
Entrepont 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet ...

4 mai—1 an

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps Co.

| Départ de la N-Orléans | Arrivée à la N-Orléans |
|---|---|
| Pacific Express, daily 4 25 pm | Atlantic Express, daily 7 30 am |
| San Antonio Express, daily 8:00 am | New Orleans Express, daily 7 25 pm |

Chars-dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans et San Antonio and New Orleans Ex.

Buffet Pullman élégant—Wagons avec chaises de la Nouvelle-Orléans à Houston sur le train partant tous les jours de la Nouvelle-Orléans à 8 heures A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir dans les bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

1er fév—1an

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures,

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada New-York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

| | No 6. Fast Line. | No 2. Limited |
|---|---|---|
| Part de la N.-Orléans | 8:45 a.m. | 3:15 p.m. |
| Arrive à Meridian | 4:00 p.m. | 9:05 p.m. |
| Arrive à Akron | 7:16 p.m. | 11:35 p.m. |
| Arrive à Birmingham | 10:20 p.m. | 2 15 a.m. |
| Arrive à Attalla | 12 47 a.m. | 4 13 a.m. |
| Arrive à Chattanooga | 3 50 a.m. | 7.00 a.m. |
| Arrive à Burgin | 1:29 p.m. | 2 45 p.m. |
| Arrive à Lexington | 2:45 p.m. | 3 45 p.m. |
| Arrive à Cincinnati | 6 60 p.m. | 6 20 p.m. |

Bureau des tickets à la W. C. 24 St-Charles.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.

24 mars—


Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées:

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime,

M. John W. T. Leech est [illegible] de solliciter les souscriptions.

On peut, sans attendre la [illegible] directement sa souscription à M. Albert B[illegible] receveur (New Orleans National Bank)

R. M. WALMSLEY.
Pour le Comité des Citoyens,
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de surveillance.


PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une Composition *Liquide*, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas), et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Orléans, No 49, près Bourbon, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.

☞ Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon *Copyright*, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.

15 avril— DR C. TESTUT.

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques, guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 sous.

Le PUNAISICIDE (Bed bug killer) est déjà un légitime succès.

Rue Orléans, 49, près Bourbon.


---

FEUILLETON.

No 15. Commencé le 18 février.

# EN DÉTRESSE!

—PAR—

JULES MARY.

PREMIÈRE PARTIE

TROP HEUREUSE

XI

(Suite.)

Voulant rester seul avec lui, Daniel fit un signe au greffier qui s'éloigna.

Séverac entra en souriant et tendit la main que le juge serra, en regardant le vieillard droit dans les yeux.

Séverac ne semblait pas gêné.

Il avait le visage reposé des gens bien portants.

—Qu'est-ce donc, dit-il. Qu'avez-vous à me dire? Est-ce que je puis vous être utile à quelque chose?

—Je le crois.

—Vous m'intriguez. Parlez, mon ami.

Daniel prit sur son bureau le portefeuille du colonel et le lui montra.

—N'avez-vous rien perdu hier?

—Si, mon portefeuille.... Justement, le voici.... Comment se fait-il que ce soit vous qui me le rendiez?

—On l'a retrouvé auprès d'un cadavre, cette nuit même, dans le parc de Vilvaudran.

—Un cadavre! fit le colonel avec surprise.

Et après une seconde de réflexion:

—Cet homme, couché dans les broussailles, était mort?

—Non, mais il n'en vaut guère mieux.

—Eh bien, j'ai cru qu'il dormait.... je l'ai pris pour un ivrogne en train de cuver son vin....j'en ai même fait la réflexion quelques minutes après à Blaise et à Mathurin, deux de vos gardes, que j'ai rencontrés en tournée de nuit....Alors, un accident?

—Un meurtre....

—Diable! De la besogne pour vous, alors, fit le vieux militaire en souriant dans sa moustache blanche.

Car il aimait à taquiner le magistrat en comparant son travail de cabinet,—travail intermittent,—aux énormes besognes que l'on imposait, depuis 1870, aux officiers de tous grades.

—Vous vivez de vos rentes, disait-il quelquefois. C'est nous qui travaillons.

Mais Daniel, ce jour-là, ne pensait guère à rire.

—Vous n'avez pas reconnu cet homme?

—Le blessé? Est-ce que je le connais, par hasard?....

—Il se nomme Lafistole.

—Vous avez dit?

—Tenez, voici le carnet pris sur lui.... il contenait des cartes, des lettres....

—Voilà qui est singulier.

—N'est-ce pas? fit le juge qui l'observait.

—Je le connais, ce Lafistole....

—Qui est-il?

—L'ancien caissier de Chavarot, le notaire.

Daniel tressaillit. Ce nom de Lafistole l'avait frappé la première fois qu'il l'avait vu,—nous l'avons dit,—comme ayant déjà été prononcé devant lui. C'était chez Me Chavarot qu'il l'avait entendu.

—Vous étiez en relations avec lui, Séverac?

—Ma foi, non.

Il y eut un silence. Daniel était de plus en plus gêné.

Séverac, après réflexion, venait de reprendre:

—Je l'ai vu une fois.... à l'étude, rue Saint-Georges. Là se bornent nos relations. Je dois dire, pourtant, et vous avez dû le voir par ce que contenait mon portefeuille, que ce garçon m'a écrit à plusieurs reprises.

—En effet.

—Vous avez lu ses lettres?

—Je l'avoue.

—Eh bien, ne vous gênez pas, d'Hautefort! fit le vieil officier en riant. Vous violez le secret des correspondances?

Cette fois non plus Daniel ne rit pas. Séverac finit par être frappé de son air sérieux.

—Qu'avez-vous donc, mon ami? Je ne vous trouve pas votre figure de tous les jours.

Daniel prit un grand parti.

—Séverac, veuillez m'expliquer le sens des lettres que voici.

—A quoi bon?

—Je vous en prie.

—Mais quel intérêt cela peut-il avoir pour vous?

—Un très grand, peut-être.

—Je ne puis le savoir?

—Non.

—Mais si cela me déplaît de dire pourquoi ce garçon m'a écrit? Et pourquoi je lui répondais en ces termes....

—Cela vous déplaira peut-être, mais puisque cela peut être utile à la vérité.

Séverac fronçait ses gros sourcils.

Il se promenait dans le cabinet et paraissait perplexe.

Mais sa figure continuait d'être calme et Daniel, qui le regardait, n'y trouvant rien de changé, point d'émotion, point de trouble, point de pâleur, se sentait rassuré.

Brusquement le colonel se planta en face du juge.

—Cela me déplaît, je le répète, mais enfin je comprends jusqu'à un certain point que cela peut aider les recherches de la justice. Si j'ai hésité, c'est que j'avais promis de me taire.... Si l'homme était mort, encore passe, mais s'il revient à la vie....

Daniel, tout à son idée:

—Je vous écoute.

—Je suis allé dernièrement rue Saint-Georges toucher une vingtaine de mille francs qui me revenaient de la vente de quelques terres. Ce Lafistole, caissier chez Chavarot, avait joué et perdu ces vingt mille francs; j'arrivais à l'improviste, il fut obligé de tout m'avouer, en me priant de lui pardonner et en me promettant de rembourser sa caisse dans la journée même.

—Et il a tenu parole?

—Il ne lui a même pas fallu la journée tout entière. Avant midi j'étais payé. Tout était en règle. J'avais promis à ce jeune gredin de ne rien dire à son patron. C'était de la faiblesse, mais il suppliait et je n'ai jamais pu résister aux larmes. Chavarot a tout ignoré. J'ai eu tort, oui, j'ai eu tort....

Il secoua les épaules:

—Depuis, Lafistole m'a écrit; il est même venu chez moi.

—Que désirait-il?

—Mon amitié, à ce qu'il prétendait....

Et le colonel, de nouveau, riant franchement.

—Il voulait même se battre avec moi pour des propos un peu vifs qui ont échappé à ma plume....

—Quand l'avez-vous vu pour la dernière fois?

—Avant-hier......

—Vous ne pouvez me donner aucun indice, aucun renseignement de nature à me faire découvrir le meurtrier?....

—Moi, mon ami? Vous plaisantez....

Daniel mit son front entre ses mains.

Il réfléchissait.

Il y avait une question qu'il n'osait adresser au colonel, avec un grand effort visible, et qui fut sans doute bien douloureux, car ses traits se contractèrent,

—Dans une des lettres de Lafistole, la plus longue, j'ai lu une allusion sur laquelle j'appellerai votre attention, car vous l'avez comprise, peut-être.

—Je ne me rappelle plus. De quoi s'agit-il?

—De cette phrase.

Daniel tendit la lettre, et lut en même temps que Séverac:

"Je vais entrer dans une famille que " vous fréquentez.... Mes espérances " contrarieront un peu les vôtres...."

—Oui, dit le colonel. Ce passage m'a frappé comme vous.... Qu'a voulu dire ce malheureux?

—Je l'ignore. Il a parlé d'espérance... Ne vous paraît-il pas qu'il a voulu faire allusion au mariage de Valentin, votre fils, et de Bérengère?

Et le nom de sa bien-aimée fille eut peine à sortir de sa gorge, car pourquoi sa fille en ce débat?

—Dame! c'est probable, fit le colonel pensif.

—Mais cet homme nous est complètement étranger.

—Comme il l'était pour moi, il y a huit jours.

—Il ne connaissait pas Valentin?

—Je le demanderai à mon fils.

—Dans tous les cas Bérengère ne l'a jamais vu et n'a jamais entendu prononcer son nom. Je sens comme une menace de mort dans cette certitude: "Je vais entrer dans une famille que vous fréquentez...."

—Forfanterie!...

—Oui, je voudrais le croire comme vous.

—Vous n'avez plus rien à me demander?

—Non, au moins aujourd'hui.

—Adieu, donc....

—Adieu!

Séverac se dirigea vers la porte.

—Du reste, dit-il, pourquoi vous torturer l'esprit, puisque Lafistole n'est pas mort? Attendez! S'il reprend connaissance, cela vous épargnera de la besogne...... Il parlera......

—Le docteur doit être resté auprès de lui.

Séverac avait ouvert la porte. De l'autre côté, prêt d'entrer, se trouvait justement Gacôgne, qui venait donner compte au juge de soins donnés à Lafistole.

Séverac fut le premier qui demanda:

—Eh bien, docteur, a-t-il parlé?

—Non.

—Tant pis, tant pis, fit l'incorrigible et sortant, riant encore, la justice aime tant qu'on lui mâche le travail......

—Aucune émotion...... murmurait le juge en le regardant partir.

Et au docteur:

—Rien?

—Pas un mouvement. Pas un regard. On le dirait mort.

—Parlera-t-il?

Gacôgne hocha la tête et avança la lèvre inférieure:

—Vous doutez?

—Oui.

Daniel soupira. Peu lui importait la besogne mâchée. Il était travailleur. Mais la colère montait en lui, en se rappelant que cet homme,—ce voleur,—avait osé penser à Bérengère.

Et il aurait voulu savoir....

Et l'homme seulement aurait pu lui tout révéler!

Si cet homme allait mourir!

XII

Le juge d'instruction écrivit sur-le-champ à Chavarot:

"Un de tes clercs vient d'être retrouvé dans les bois de Vilvaudran avec une balle dans la tête. Il se nomme Lafistole. Au lieu de te faire entendre, au sujet de ce garçon, par un de mes collègues de Paris, viens donc passer l'après-midi de demain à Orléans."

Il écrivit également au parquet de Paris, joignant un rapport résumant l'affaire, et demandant qu'on fît une perquisition chez Lafistole, rue de Tournon, et qu'on interrogeât les clercs de l'étude sur cet individu.

Puis il se rendit à l'hôpital pour y visiter le blessé.

Celui-ci était étendu dans le lit, tout habillé et tel qu'il avait été ramassé dans le bois.

Il ne faisait aucun mouvement; pourtant les médecins avaient réussi à rendre un peu de vie à son regard; les yeux s'ouvraient de temps en temps, et lourdement la paupière s'abaissait, comme si la lumière leur avait fait mal.

Le juge restait silencieux, près du lit, le considérant.

—Lafistole, dit-il, m'entendez-vous?... Me voyez-vous?...

Il dut répéter plusieurs fois la question et ce ne fut que la troisième fois que le blessé ouvrit les yeux.

Son regard se fixa sur le juge.

Il semblait attendre qu'on l'interrogeât, qu'on lui facilitât surtout les moyens de se faire comprendre.

—Je suis M. d'Hautefort, juge d'instruction.... Vous avez sans doute été victime d'une tentative de meurtre?....

Les yeux de Lafistole se fermèrent.

—Vous me comprenez?

Les yeux se rouvrirent.

—Il y a bien crime et vous n'avez pas tenté de vous suicider?

Les paupières s'abaissèrent.

Le juge, perplexe, se demandait:

—Ce mouvement est-il machinal,... amené par la douleur.... ou par sa volonté de répondre, de dire oui ou de dire non?....

—Vous ne pouvez parler?.... Essayez!.... Un seul mot.... le nom de votre meurtrier!....

Lafistole ne bougea pas. Une terrible paralysie générale le clouait sur son lit. En cet état l'intelligence et la mémoire étaient-elles vraiment tout entières? Fallait-il le croire? Fallait-il se fier surtout à leurs manifestations?

Le juge en doutait, mais devant cet être inerte, duquel sans doute il n'obtiendrait rien, il se sentait pris de découragement et d'impatience. Dans les ressources de la médecine et de la chirurgie, n'y avait-il pas quelque énergique remède qui pût rendre la vie à ce cerveau, ne fût-ce que pendant une seconde?

—Votre assassin, le connaissez-vous?

Les yeux de Lafistole ne quittaient plus ceux de Daniel.

—Il me comprend, j'en suis sûr...... pensa le magistrat.

Et comme penché sur ce lit, il regardait au plus profond des yeux du paralytique, il lui sembla y lire je ne sais quelle ironie sauvage et quelle haine impuissante.

Évidemment toute la force de ce moribond venait de se concentrer dans ce regard.

Et tremblant de ce qu'il demandait, comme s'il commettait une mauvaise action, le juge, impitoyable sans le savoir pour Clotilde, poursuivait:

—Est-ce un assassin, est-ce un vulgaire meurtrier qui vous a tué pour vous dépouiller?

Les yeux restèrent immobiles.

—Non? dit le juge.

Et très vite:

—Est-il de notre monde?

Les paupières se baissèrent à plusieurs reprises.

—Il est de notre monde!.... C'est bien cela que vous avez compris? Et c'est bien la réponse que vous me faites?

Même geste chez Lafistole.

—Le connaissiez-vous auparavant?

—Oui, oui, dirent les yeux.

—Depuis longtemps?

Les yeux restèrent ouverts.

—Depuis peu de temps?

—Oui, oui, dirent les paupières en s'abaissant par deux fois.

—Il me comprend! fit le juge, [illegible] s'il devait s'en réjouir, au nom de la justice, ou s'en effrayer, au nom de son amitié pour Séverac.

Le médecin Gacôgne, des infirmiers, des sœurs de charité s'étaient approchés du juge et entouraient le lit, attentifs à cette scène étrangement dramatique.

Gacôgne n'avait pas voulu s'interposer. Il savait le blessé irrémédiablement perdu. C'était une question de quelques heures. Rien ne le sauverait. Mieux valait donc, au prix de la fatigue énorme qu'il devait ressentir de cet interrogatoire, le faire parler. Il mourrait, du moins, avec la certitude qu'on le vengerait....

Le juge, très près de la tête de Lafistole disait:

—Vous le connaissez, votre meurtrier, depuis une huitaine de jours, peut-être?

—Oui, oui, disaient les yeux.

—Il est de Paris, n'est-ce pas et il vous a suivi à Orléans? dit Daniel avec un espoir essayant de guider cette intelligence si faible qu'à chaque minute il craignait de la voir s'éteindre.

Cette fois les yeux ne répondirent pas.

L'espérance du juge s'envolait.

—Il n'est pas de Paris?.... Serait-il d'Orléans, par hasard?

—Oui, oui.

—Il habite notre ville?......

—Oui, oui.

—Je le connais?

—Oui, oui, oui.

—Je le vois quelquefois?

—Oui.

—Souvent, peut-être?

—Oui, oui, oui......

Le cœur de Daniel se serrait....

Sa gorge se contractait......

Il fut obligé d'attendre, avant de parler encore......

Le blessé venait de fermer les yeux ....sans doute fatigué par ces efforts suprêmes.... Un peu de sang venait aux lèvres, mêlé à de l'écume.... Les narines se pinçaient davantage et une teinte jaune fit ressembler cette figure à une statue de cire....L'immobilité était cadavérique....

Gacôgne s'approcha vivement....

—Serait-il mort? fit Daniel.

Gacôgne, après un silence, répondit: [illegible] le tuer, monsieur d'Hautefort..... Pour le moment, cela n'est plus possible.

—Un mot, docteur, rien qu'un mot.....

—Non, je ne le puis, au nom de l'humanité...... Que la justice s'adresse ailleurs.....

—Cependant.

—Laissez mourir cet homme en paix...

—Un mot, je vous en prie, un seul, et je me retire......

Gacôgne hésitait.

—Regardez le, dit-il, il ne vous répondra pas......

—Peut être......

—Soit...... mais un mot...... vous l'avez dit...... un seul......

Le juge essuya son front couvert de sueur.

Il jeta un regard autour de lui sur ceux qui étaient là. Il lui sembla, dans une hallucination d'une minute, que tous ces gens jouissaient de son désespoir, de ses craintes....

Il fit vers les sœurs et les infirmiers un geste impérieux.

—Éloignez-vous!

Ils s'écartèrent vivement.

Il ne resta plus que Gacôgne.

—Vous aussi, docteur, je vous en prie, dit-il plus doucement.

Le docteur obéit.

Le juge se penche alors à l'oreille du moribond.

Il l'appelle, pour éveiller cette mémoire défaillante.

—Lafistole! Lafistole!....

L'autre ne bouge pas. Les yeux restent clos.

—Écoutez-moi..... et dites-moi le nom de votre meurtrier..... ce nom, je vais le prononcer..... répondez-moi, des yeux, comme vous m'avez répondu tout à l'heure.....

Et plus près encore:

—Séverac, n'est-ce pas?

Même immobilité.

Il répéta:

—Séverac?

Lafistole n'entendit pas.

Le juge eut envie de l'étrangler, ce cadavre, dans ses mains, pour en tirer un mot, un geste, un regard.

Lafistole ne répondit plus.

Et Daniel sortit, chancelant, effaré, répétant...

(A continuer.)